

Guide d'utilisation

Conforme à l'arrêté ANC du 7 septembre 2009 modifié CE 10/02/2017 – http://www.sebico.com



Modèles 4 à 20 EH

SOMMAIRE

		page
1	Principe général du filtre compact Biomeris	4
2	Fonctionnement biologique du filtre compact Biomeris	5
	2.1 Le prétraitement	
	2.2 Le traitement aérobie	
3	Dimensionnement du filtre compact Biomeris	
4	Dimensions, caractéristiques et configurations du filtre compact Biomeris	6
	4.1 Dimensions du filtre compact Biomeris	
	4.2 Schémas de principe de la gamme	
5	Performances du filtre compact Biomeris	
6	Normes et réglementations auxquelles répond le filtre compact Biomeris	
7	Sécurité	
	7.1 Manutention des cuves	
	7.2 Sécurité sur le chantier	
	7.3 Sécurité mécanique et structurelle	
	7.4 Appareillage électrique	
	7.5 Risques sanitaires	
8	Implantation du filtre compact Biomeris	
	8.1 Emplacement	
	8.2 Règles d'implantation	
	8.3 Rejet	
9	Instructions de pose du filtre compact Biomeris	
	9.1 Réalisation de la (des) fouille(s)	
	9.2 Installation	

	9.3 Raccordement	.13
	9.4 Cas particuliers	.14
	9.5 Raccordements hydrauliques	.15
	9.6 Ventilation	
	9.7 Prélèvement d'échantillon d'eau traitée	
	9.8 Accessoires et équipements complémentaires optionnels	
10	Mise en service du filtre compact Biomeris	
11	Entretien et maintenance du filtre compact Biomeris	
	11.1 Introduction	
	11.2 Entretien	
	11.3 Maintenance	
	11.4 Dysfonctionnements	
12	Contrat de maintenance	
13	Service après-vente - remplacements des composants	20
	Destination et devenir des boues	
15	Procédure d'élimination des pièces défectueuses	.21
	Synthèse des coûts de l'installation sur 15 ans	
17	Analyse du recyclage des pièces du système	
18	Contrôle et traçabilité	
	Limites d'emploi	
	Garanties du filtre compact Biomeris	
	20.1 Garantie du niveau de performance	
	20.2 Garantie du produit	.24
21	Limite de responsabilité	
	nexe A	
	nexe B	
	Carnet d'entretien	

Vous venez d'acquérir un filtre compact Biomeris, système d'assainissement non collectif performant et respectueux de l'environnement.

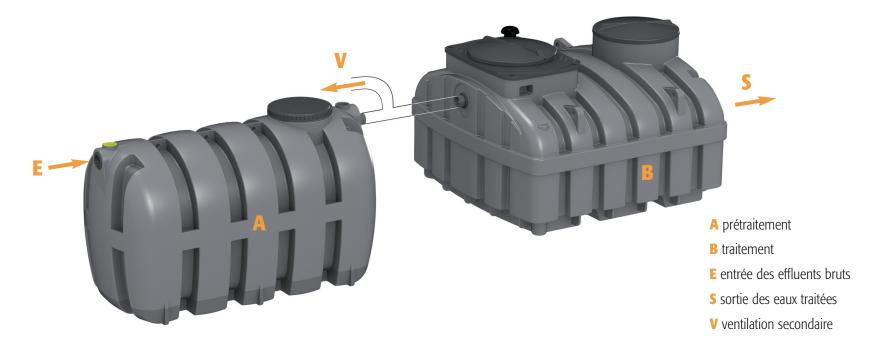
Vous trouverez ci-après les informations nécessaires à l'entretien et au fonctionnement de votre système.

Principe général du filtre compact Biomeris

Le filtre compact Biomeris est un dispositif d'épuration des eaux usées domestiques ou assimilées. Il comprend deux éléments principaux:

- une fosse septique toutes eaux qui assure le prétraitement des eaux brutes,
- un filtre qui assure le traitement des eaux prétraitées.

Schéma de principe (avec le flux hydraulique et aéraulique)



Fonctionnement biologique du filtre compact Biomeris

Le filtre compact Biomeris est un procédé compact de traitement biologique de la pollution d'origine domestique selon le principe de la culture fixée sur support aéré naturellement.

Ce procédé offre à la fois un niveau de traitement élevé et admet les variations de charges organiques et hydrauliques.

Le processus de traitement des effluents s'effectue en deux étapes:

>>> le prétraitement

Réalisé dans la fosse septique toutes eaux, il reçoit l'ensemble des eaux usées.

Il assure les deux fonctions essentielles suivantes:

- une fonction hydraulique de séparation des particules solides (sédimentation et flottation) et de rétention des matières piégées,
- une fonction biologique de liquéfaction et de dégradation anaérobie de la matière piégée.

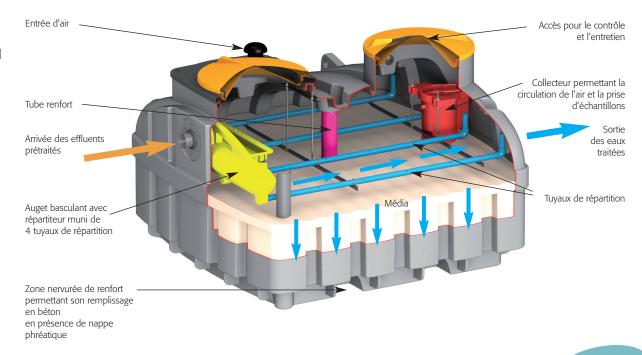
Malgré la fermentation anaérobie certains résidus ne se dégradent que très lentement. Ces boues accumulées en fond d'ouvrage seront extraites lors de vidanges périodiques.

2.2 >>> le traitement aérobie

Le filtre assure la rétention physique des matières polluantes résiduelles et leur dégradation biologique. Son média filtrant est constitué de grains minéraux très spécifiques adaptés au traitement des eaux usées domestiques et aux microorganismes épurateurs. Il dispose à la fois d'une grande porosité intergranulaire facilitant les échanges gazeux et d'une importante microporosité. Cette grande surface d'échange et d'absorption permet la fixation des bactéries épuratrices pour composer le biofilm.

La surface du filtre est utilisée de façon optimale grâce aux tuyaux de distribution alimentés par bâchées via l'auget basculeur.

Enfin, l'aération naturelle du filtre indispensable au bon développement des bactéries aérobies, est réalisée par une prise d'air sur la cuve et par des tuyaux de transfert de l'air débouchant sous le plancher.



3 > Dimensionnement du filtre compact Biomeris

Le dimensionnement du filtre compact Biomeris est déterminé en fonction du nombre d'équivalents habitants (EH) à traiter selon les ratios suivants par EH:

- charge hydraulique journalière 150 litres;
- charge organique journalière (DBO₅) 60g. Les modèles de la gamme Biomeris varient en fonction des volumes de prétraitement et des surfaces de média filtrant.

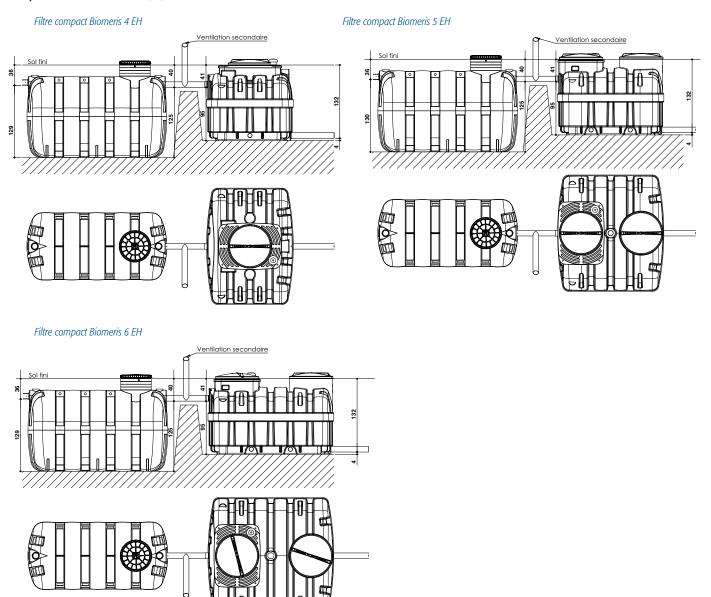
4 > Dimensions, caractéristiques et configurations du filtre compact Biomeris

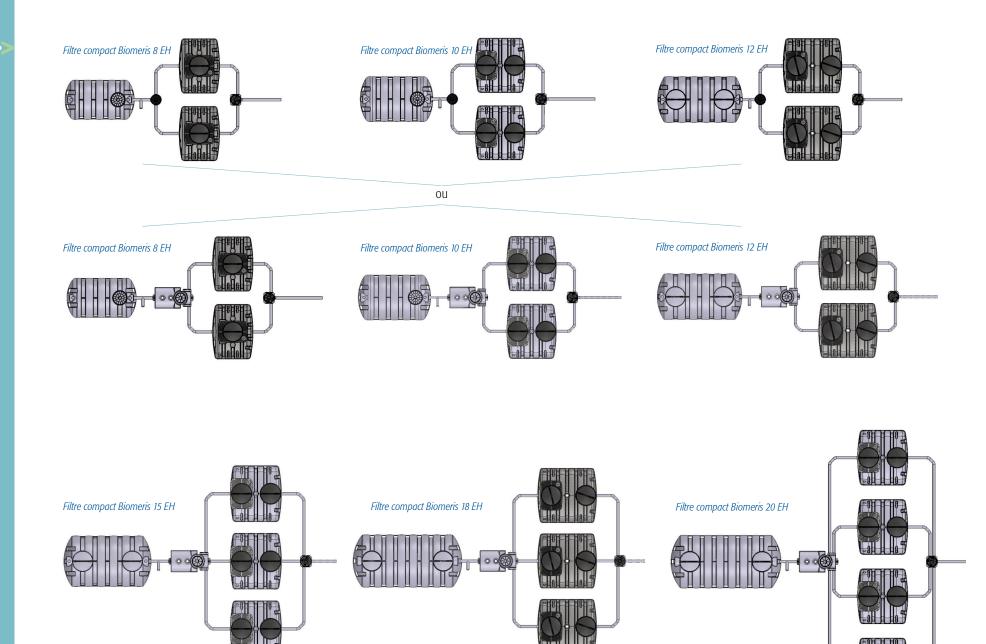
4.1 >>> Dimensions du filtre compact Biomeris

Dénomination commerciale	Filtre compact	Filtre compact	Filtre compact	Filtre compact	Filtre compact	Filtre compact	Filtre compact	Filtre compact	Filtre compact
	Biomeris 4EH	Biomeris 5EH	Biomeris 6EH	Biomeris 8EH	Biomeris 10EH	Biomeris 12EH	Biomeris 15EH	Biomeris 18EH	Biomeris 20EH
Taille nominale (jusqu'à)	4	5	6	8	10	12	15	18	20
Référence commerciale de la fosse	30RI 30FI	30RI 30FI	30RI 30FI 30BI 30FI_ 3000E	40FI 40BI 40FI_	50FI 50BI 50FI_	60Fl	70FI	100FI	100FI
	30FI_ 30BI 3000E	30FI_ 30BI 3000E	40FI 40BI 40FI_ 4000E	4000E	5000E				
Volume de la fosse en m³	3	3	3 ou 4	4	5	6	7	10	10
Référence commerciale du filtre									
x nombre de filtres	BIO4	BIO5	BIO6	BIO4 x 2	BIO5 x 2	BIO6 x 2	BIO5 x 3	BIO6 x 3	BIO5 x 4
Surface totale filtration en m ²	2,7	3,4	4,1	5,3	6,8	8,2	10,1	12,3	13,5
Ø des tuyaux Entrée/Sortie fosse	100	100	100	100	100	160	160	160	160
Ø des tuyaux Entrée/Sortie filtre et équipements									
périphériques	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Boîte de répartition en amont filtre CR102P	-	-	-	CR102P	CR102P	CR102P	-	-	-
Chasse d'alimentation et de répartition	-	-		CF50P	CF50P	CF50P	CF50P	CF50P	CF50P
en amont filtration			-						

4.2 >> Schémas de principe de la gamme

Réalisation du filtre compact Biomeris modèles 4, 5, 6 EH





Performances du filtre compact Biomeris

Le tableau suivant indique les niveaux de charge utilisés pour le dimensionnement:

Référence	Taille nominale en EH	DBO5 en kg O ₂ /jour	DCO en kg O ₂ /jour	MES en kg/jour	Débit en m³/jour
Filtre compact Biomeris jusqu'à 4 EH	4	0,24	0,54	0,36	0,60
Filtre compact Biomeris jusqu'à 5 EH		0,30	0,68	0,45	0,75
Filtre compact Biomeris jusqu'à 6 EH	6	0,36	0,81	0,54	0,90
Filtre compact Biomeris jusqu'à 8 EH		0,48	1,08	0,72	1,20
Filtre compact Biomeris jusqu'à 10 EH	10	0,60	1,35	0,90	1,50
Filtre compact Biomeris jusqu'à 12 EH	12	0,72	1,62	1,08	1,80
Filtre compact Biomeris jusqu'à 15 EH	l 15	0,90	2,03	1,35	2,25
Filtre compact Biomeris jusqu'à 18 EH	18	1,08	2,43	1,62	2,70
Filtre compact Biomeris jusqu'à 20 EH	1 20	1,20	2,70	1,80	3,00

Aspect sonore

Le filtre compact Biomeris ne présente pas d'équipements électriques générant du bruit. En présence d'un poste de relevage, le niveau sonore sera inférieur à 40 dB.

Consommation électrique

Le filtre compact Biomeris ne consomme pas d'électricité. sauf si un poste poste de relevage s'avère nécessaire.

La base de calcul ramenée à l'équivalent habitant (E.H) est:

60 g O ₂ /jour en DBO5
135 g O₂/jour en DCO
90 g /jour en MES
150 l/jour consommé

Après la mise en service, une période de 1 mois maximum, liée à la montée en régime, est nécessaire à l'établissement de la biomasse.

Dans les conditions normales d'utilisation, d'entretien et de maintenance conformément aux prescriptions du guide d'utilisation, les performances garanties en sortie du filtre sont les suivantes:

Paramètres	Concentration maximale en sortie de traitement
MES (mg/L)	< 30 mg/L*
DBO5 (mg-O2/L)	< 35 mg/L*

^{*} sur un échantillon moyen de 24 heures

6 Normes et réglementations auxquelles répond le filtre compact Biomeris

La Biomeris et ses composants	Réglementation ou normes	
Le filtre compact Biomeris	L'ARRÊTÉ DU 7 SEPTEMBRE 2009 MODIFIÉ	Fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'ANC recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5
	NF EN12566-3 + A2 (AOÛT 2013)	Petites installations de traitement des eaux jusqu'à 50 PTE Partie 3 : station d'épuration des eaux usées domestiques prêtes à l'emploi et/ou assemblées sur site
	NF C15-100	Installations électriques à basse tension.
Tuyaux	NF EN 1401-1 (AVRIL 2009)	Système de canalisation en plastique pour les branchements et les collecteurs d'assainissement enterrés sans pression_Poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U) Partie 1 : Spécifications pour tubes, raccords et le système
	NF EN 13598-1 (AVRIL 2011)	Système de canalisation en plastique pour les branchements et les collecteurs d'assainissement enterrés sans pression_Poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U), polypropylène (PP) et polyéthylène (PE) Partie 1 : Spécifications pour raccords auxiliaires y compris les boîtes de branchement
- Pose - Ventilation	NF DTU 64.1 (AOUT 2013) Dispositifs d'assainissement non collectif (dit autonome) pour les maisons d'habitation individuelle jusqu'à 20 pièces principales Partie 1.1 : Cahier des prescriptions techniques Partie 1.2 : Critères généraux de choix des matériaux Partie 2 : Cahier des clauses administratives spéciales types	Mise en œuvre des dispositifs d'assainissement non collectif (dit autonome) / Maison d'habitation individuelle jusqu'à 20 pièces principales Chapitre 8.3 : mise en place de la cuve Chapitre 8.4 : conception de la ventilation de la fosse septique
	NF P98-331	Chaussée et dépendances. Plus particulièrement, règles pour les travaux de terrassement

7 >>> Sécurité

Le chantier doit respecter les prescriptions de pose et de ventilation décrites dans les chapitres 7.2 et 7.3 de la norme NF DTU 64.1.

7.1 >> Manutention de la cuve

Les modalités de transport et de manutention doivent respecter les règles de sécurité en vigueur.

Avant toute manipulation, vérifier que la cuve est vide.

L'utilisation des anneaux de levage est obligatoire pour la manutention de nos cuves. L'emploi d'un palonnier devra respecter les schémas ci-dessous. Ne pas circuler sous la charge.









7.2 >> Sécurité sur le chantier

Selon la norme NF P98-331, si les fouilles en tranchée (à paroi verticale ou sensiblement verticale) sont de plus de 1,30 mètre de profondeur et d'une largeur égale ou inférieure aux deux tiers de la profondeur, elles doivent être blindées. Les autres parois des fouilles en tranchée (en excavation ou en butte) doivent être aménagées, eu égard à la nature et à l'état des terres, de façon à prévenir les éboulements. En matière de sécurité, la réalisation du chantier doit prendre en compte l'ensemble des dispositions réglementaires.

7.3 >>> Sécurité mécanique et structurelle

Tous nos dispositifs d'assainissement non collectif sont livrés pour une implantation en zone piétonnière, avec des tampons de visite n'acceptant aucune charge.

Aucune charge roulante ne doit s'approcher de moins de 3 mètres du filtre compact Biomeris.

Il ne faut pas marcher sur les tampons de visite. Nous fournissons en option des cadres en polyéthylène qui s'adaptent sur les trous de visite de la fosse, du filtre et des boîtes de branchement et qui sont compatibles avec les tampons fonte conforme à la norme EN 124-1.

En cas de charges prévisibles, il est impératif de faire appel à un bureau d'études pour la définition d'une dalle de répartition qui sera équipée de tampon de visite adapté conformément à la norme EN 124-1

7.4 >>> Appareillage électrique

L'installation du filtre compact Biomeris ne nécessite pas de travaux de raccordements électriques. Toutefois, l'installation d'un poste de relevage en aval peut s'avérer nécessaire. Il sera alors impératif de respecter la notice d'installation du poste de relevage, les règles de sécurité en vigueur et notamment les prescriptions de la norme NF C15-100.

L'installation électrique devra être réalisée par un professionnel qualifié (Qualifélec ou équivalent) et selon les prescriptions de la réglementation en vigueur.

7.5 >>> Risques sanitaires

Une personne rejette quotidiennement dans ses eaux usées une quantité importante de matières organiques et minérales, contenant notamment 1 à 10 milliards de germes par 100 ml et particulièrement des germes microbiens fécaux (bactéries et virus pathogènes responsables de maladies parfois très graves). Tout contact direct avec des eaux usées même est à proscrire pour éviter tout risque de contamination soit directe soit indirecte avec d'autres personnes.

Toutes les opérations d'entretien ou de maintenance doivent être réalisées en prenant les précautions ci-dessous. Le port d'équipements de protection individuelle (gants, lunettes, combinaison...) est obligatoire lors de toute intervention afin d'éviter tout contact avec les effluents. Il faut dévisser les couvercles lentement, sans précipitation, pour permettre l'évacuation progressive des gaz de fermentation (méthane*...) et éloigner les enfants durant les opérations d'ouverture, de fermeture des couvercles et les opérations de vidange... et surtout : Ne pas fumer.

*Le méthane est un gaz lourd, explosif et mortel.

Il est important de bien refermer les accès par les couvercles polyéthylène à visser et par les couvercles béton.

Il est interdit de pénétrer dans les cuves pour éviter toute exposition aux gaz issus du traitement : méthane, Hydrogène sulfuré...

Après intervention, refermer les accès (couvercles, bouchons...) et se rincer abondamment puis se laver les mains avec un savon antiseptique.

8 > Implantation du filtre compact Biomeris

8.1 >>> Emplacement

Le filtre compact Biomeris peut-être installé en présence d'une nappe phréatique.

Toutes les dispositions seront prises pour que la hauteur maximale de la nappe, durant toute l'année, ne dépasse pas le fil d'eau d'entrée du filtre.

Les tampons de visite doivent rester accessibles pour l'entretien et la maintenance.

8.2 >>> Règles d'implantation

Le filtre compact Biomeris doit être installé dans une zone non submersible et ne doit pas être soumis à des charges roulantes et statiques. Il doit rester accessible pour permettre les opérations d'entretien et de vidange. Les distances minimales d'implantation à respecter, reprises dans le tableau ci-dessous, sont celles de la norme NF DTU 64-1, des exigences réglementaires et des bonnes pratiques.

Élément considéré	Distance d'implantation du filtre compact Biomeris	Références
Habitation	5 m*	NF DTU 64.1, NF P 16-006
Arbre, plantations	3 m*	Règles de bonnes pratiques
Véhicules ou charge statique		
supérieure à 250 kg/m²	3 m*	Règles de bonnes pratiques
Hydrcocureur	5 m	Règles de bonnes pratiques
Puits, forages, source : déclaré en mairie		
pour un usage d'eau potable		
destinée à la consommation humaine	35 m	Exigence réglementaire

^{*} Pour des distances inférieures aux valeurs ci-dessus, l'installateur prendra conseil auprès de personnes compétentes, en référera au SPANC et engagera sa responsabilité sur les travaux d'installation réalisés.

8.3 >> Rejet

Les eaux traitées doivent être canalisées vers le rejet conformément aux prescriptions techniques de l'arrêté en vigueur. Ce rejet doit être repéré et identifié avant l'installation afin de vérifier le profil hydraulique et d'en déterminer son principe (infiltration, irrigation enterrée, rejet en milieu superficiel).

Dans tous les cas, en sortie du filtre, l'écoulement devra être assuré de façon permanente, il ne devra pas y avoir de stagnation de l'eau traitée en surface, ni de mise en charge du filtre.

Instructions de pose du filtre compact Biomeris

Avant de commencer votre chantier, nous vous recommandons de lire attentivement ce document.

Les démarches administratives doivent être réalisées conformément à la réglementation en vigueur afin d'évaluer les contraintes liées à la nature du sol.

Contrôler l'état du filtre compact Biomeris en vérifiant qu'il n'a pas été endommagé pendant le transport.

LE FILTRE COMPACT BIOMERIS DOIT ÊTRE ENTERRÉ, POUR CELA, SUIVRE LES ÉTAPES SUIVANTES, APPLICABLES À LA FOSSE SEPTIOUE TOUTES EAUX ET AU FILTRE:

9.1 >> Réalisation de la(des) fouille(s)

- Creuser un trou suffisamment grand pour recevoir les cuves, sans permettre leur contact avec les parois de la fouille. Prévoir 20 à 30 cm de remblai latéral. La distance minimale conseillée entre la fosse et le filtre est de 0.60 m. Dans les configurations 8 à 20 E.H, la distance minimale conseillée entre filtres est de 0.50 m. (Le remblai maximal sur la cuve est de 50 cm)
- Stabiliser le fond de la fouille. Disposer au fond, un lit de sable de 10 cm d'épaisseur ou réaliser une semelle en béton si le sol n'est pas assez résistant ou stable. (cf § 9.4)

9.2 >> Installation

Installer les cuves au fond de la fouille et parfaitement de niveau. Les centrer par rapport à la fouille. Attention au sens de pose, respecter le sens de circulation des effluents, l'entrée et la sortie sont marquées respectivement d'un E et d'un S.

TOUT PASSAGE DE VÉHICULE OU STOCKAGE DE CHARGES LOURDES SUR LES CUVES EST INTERDIT, SAUF DISPOSITIONS D'INSTALLATION SPÉCIFIQUES REPRISES CI-APRÈS.

LE FILTRE COMPACT BIOMERIS NE DOIT PAS ÊTRE INSTALLÉ EN ZONE INONDABLE. LES EAUX DE RUISSELLEMENT SERONT DÉTOURNÉES ET NE DOIVENT EN AUCUN CAS STAGNER SUR LE DISPOSITIF.

9.3 >> Raccordement

• Remblayer autour des cuves, avec du sable ou matériau de granulométrie du type 0/6 ou 2/4, tout en remplissant la fosse septique toutes eaux en eau claire pour équilibrer les pressions. Ce remblaiement latéral doit être effectué symétriquement par couches successives; en cas d'utilisation de sable, tasser par arrosage. Le compactage avec un engin mécanique est à proscrire.

Dans le cas de sols difficiles (exemple: sol imperméable, argileux...), le remblayage doit être réalisé avec du sable stabilisé (dosé à 200 kg de ciment sec/m³ de sable) ou du gravillon de petite taille et stable, conformément à la norme NF DTU 64.1. Des drains de fond de fouille peuvent s'avérer utiles dans certaines configurations.

• Raccorder l'entrée et la sortie de facon étanche : nos cuves sont équipées d'un joint à lèvre qui assure l'emboîtement parfait et l'étanchéité du raccordement des tuyaux d'entrée et de sortie en PVC Ø 100 mm ou Ø 160 mm suivant le volume de la cuve. La pose des tuyaux sera conforme au chapitre 7 de la norme NF DTU64.1

Lubrifier leurs extrémités et les brancher.

- Si nécessaire, remonter les tampons de visite à la surface du sol. Pour cela, utiliser nos rehausses en polyéthylène réf. RHE2P, RHE5P, RHV65P, RHV66P, RHB2P.
- En présence d'un poste de relevage en aval, prévoir une tranchée pour le passage du câble électrique avec gaine de protection et filet avertisseur suivant le code couleur normalisé.
- S'assurer de la présence d'une ventilation primaire sur le réseau d'amenée des effluents. Réaliser la ventilation secondaire de la fosse septique toutes eaux conformément au chapitre 8.4 de la norme NF DTU64.1. Utiliser notre extracteur éolien Aspiromatic.

• Terminer le remblai avec de la terre végétale, débarrassée de tout élément caillouteux ou pointu.

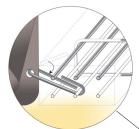
Hauteur maximale de remblai au-dessus de la génératrice des cuves: 50 cm maximum

9.4 >>> Cas particuliers

Passage de véhicules

Interdire tout passage de véhicule et stationnement de charges lourdes sur les cuves; sinon, une dalle pour répartir les efforts est nécessaire. Son épaisseur et son ferraillage sont fonction de la charge roulante et doivent être dimensionnées par un bureau d'études compétent. Cette dalle déborde des bords de fouille et repose sur le terrain naturel non remanié porteur.





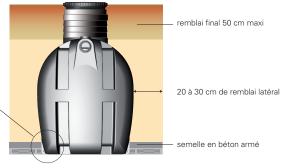
L'épingle peut être un fer Tor diamètre 6 mm minimum, que l'on tord au moment de la pose.



Pose en nappe phréatique

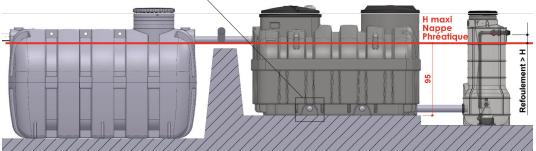
En premier lieu rabattre la nappe. Avant de poser les cuves, disposer au fond de l'excavation un polyane sur toute la surface. Les cuves et les parois de l'excavation servent de coffrage. Mettre en place le ferraillage. Accrocher celui-ci, à l'aide d'épingles, à chaque anneau d'ancrage des cuves. Couler le béton directement sur le polyane. Le volume de béton est fonction du calcul de la poussée d'Archimède.

Les cuves ne doivent pas être installées si le niveau de la nappe peut être supérieur au fil d'eau d'entrée du filtre.



Pour le filtre, insérer 1 ou 2 fers à béton diamètre 16 mm avant sa mise en fouille.

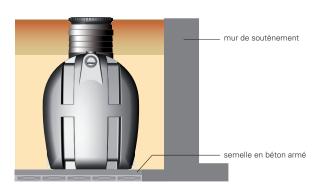
Avant de couler le béton périphérique, couler du béton liquide directement par le tube central depuis le dessus du filtre. Après environ 8 seaux de 10 litres, le béton ressort au niveau des 4 sorties latérales en bas du filtre. Finir de remplir le tube avec 1 à 2 seaux sans vibrer.



Les eaux traitées en sortie de dispositif sont relevées à une hauteur supérieure à la hauteur de nappe déclarée. Le poste de relevage disposé en aval est Installé conformément à l'article 6.3 de la norme NF DTU 64.1, et toutes les précautions seront prises pour les raccordements hydrauliques (étanchéité à vérifier avant remblai) et pour éviter la remontée du cuvelage (lestage).

Terrain en pente ou instable

Réaliser un mur de soutènement pour protéger les cuves des poussées latérales.



DANS LES CAS OÙ UNE DALLE DE RÉPARTITION, UN MUR DE SOUTÈNEMENT OU UNE SEMELLE EN BÉTON EST NÉCESSAIRE, UNE ÉTUDE PRÉCISE, QUI PREND EN COMPTE LES FACTEURS EXTERNES TELS QUE LE POIDS DE LA CHARGE, LA FRÉQUENCE DE LA CHARGE ROULANTE, LES POUSSÉES LATÉRALES, LA HAUTEUR DE LA NAPPE PHRÉATIQUE... DOIT ÊTRE MENÉE. NOUS VOUS CONSEILLONS DE FAIRE APPEL À UN BUREAU D'ÉTUDES COMPÉTENT.

9.5 >>> Raccordements hydrauliques

Les canalisations d'arrivée, de liaison et de départ du filtre compact Biomeris sont en PVC diamètre 100, (un raccord PVC 100/160 devra être prévu pour le branchement E/S des fosses de 6 à 10 m^3).

La canalisation en amont de la fosse septique toutes eaux doit avoir une pente minimale de 2 % avec une attention particulière sur les changements de direction. Les canalisations de liaison et en aval doivent avoir une pente minimale de 1 %.

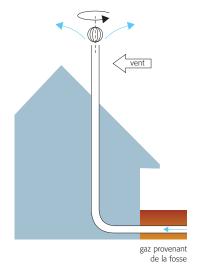
9.6 >> Ventilation

La ventilation secondaire est obligatoire.

Elle est constituée d'un piquage, au dessus-du fil d'eau, sur le tuyau PVC Ø 100 mm en sortie de la fosse septique toutes eaux.

Cette canalisation d'extraction indépendante débouche au minimum à 0,40 m au-dessus du faîtage et au moins à 1 m de tout ouvrant et toute autre ventilation et doit être surmontée de notre extracteur éolien Aspiromatic.

L'entrée d'air est assurée par la ventilation primaire. Une prise d'air sur le couvercle du filtre est réalisée pour un bon fonctionnement aérobie. Toutes les dispositions doivent être prises en période exceptionnelle météorologique (exemple: neige, feuilles...) afin que cette prise d'air ne soit pas obstruée.



9.7 >> Prélèvement d'échantillon d'eau traitée

La prise d'échantillon est possible directement dans le filtre au niveau du collecteur.

Le rejet gravitaire vers un exutoire superficiel ou l'installation d'un poste de relevage en aval du filtre permettent également la prise d'échantillons.

9.8 >> Accessoires et équipements complémentaires optionnels*

1 - Bac dégraisseur (option et hors agrément) Il est parfois utile d'installer un bac dégraisseur en amont de la fosse septique toutes eaux et au plus près du rejet de la cuisine si la distance entre le rejet et la fosse septique toutes eaux est supérieur à 10m et/ou si les effluents sont particulièrement chargés en graisses. Un entretien régulier par écrémage de cet équipement est nécessaire pour conserver son efficacité.

2 – Poste de relevage

Lorsqu'un poste de relevage est requis, il est choisi parmi notre gamme Drain'up en fonction de la nature et du débit des effluents, de la longueur et de la hauteur du refoulement. Il doit être accessible pour son entretien et doit respecter les exigences du § 6.3 de la norme NF DTU 64.1.

Le filtre compact Biomeris est classiquement installé de manière gravitaire. Toutefois dans certains cas, l'utilisation d'un poste de relevage peut s'avérer nécessaire en aval du filtre:

- si l'infiltration ou le rejet gravitaire des eaux usées traitées n'est pas possible;
- pour refouler les eaux usées traitées vers une zone d'infiltration plus appropriée ou un exutoire superficiel.
- en présence de nappe phréatique.

^{*}Le bac dégraisseur et le poste de relevage en aval du filtre compact Biomeris n'entrent pas dans le champs de l'agrément ministériel. Leur utilisation est cependant tout à fait autorisée en combinaison avec le filtre compact Biomeris.

10 Mise en service du filtre compact Biomeris

Il n'y a aucun réglage à effectuer sur le filtre compact Biomeris, ils sont réalisés en usine.

La mise en service est réalisée par l'installateur.

Pour effectuer la mise en service, contrôler que les points suivants sont réalisés :

- le filtre compact Biomeris n'est pas installé dans une zone sujette à la stagnation d'eaux de pluie et de ruissellement.
- la fosse septique toutes eaux est mise en eau jusqu'au fil d'eau de sortie (injecter de l'eau au niveau de la maison et vérifier qu'elle s'évacue bien et qu'elle se déverse dans l'auget basculeur du filtre);
- vérifier que l'auget bascule bien et que les rampes de distribution sont bien alimentées.
- le média doit être bien réparti sous les tuyaux de répartition.

- les tampons sont bien visibles et à une côte évitant toute stagnation d'eau de pluie ou de ruissellement.
- vérifier que l'aération du filtre est fonctionnelle.

11 > Entretien et maintenance du filtre compact Biomeris

11.1 >> Introduction

Selon la réglementation en vigueur, l'usager est tenu d'entretenir son installation

LE CAMION DE VIDANGE NE DOIT PAS S'APPROCHER À MOINS DE 5 m DU FILTRE COMPACT BIOMERIS

Veuillez consigner sur notre carnet d'entretien au chapitre 22, l'ensemble des opérations effectuées sur votre installation.

FRÉQUENCE DES OPÉRATIONS À EFFECTUER

ACTEURS	Utilisateur**	Technicien*/utilisateur**
FRÉQUENCE	6 mois	2 ans
ACTIONS	1 2	3 4 5

- 1 Nettoyer le préfiltre de la fosse septique toutes eaux au jet d'eau sans pression selon 11.2.2
- ② Contrôler visuellement le bon fonctionnement du filtre selon 11.2.4.
- 3 Contrôler la hauteur des boues qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la fosse septique toutes eaux conformément aux prescriptions réglementaires. Il est nécessaire de faire appel à un vidangeur agréé pour effectuer l'opération de vidange. Se reporter aux opérations d'entretien à effectuer au chapitre 11.2.
- 4 Contrôler le fonctionnement de l'auget et la bonne répartition de l'eau prétraitée sur le filtre.
- ⑤ Opérations de maintenance à effectuer, se reporter au chapitre 11.3.

*Technicien Sebico, entreprise qualifiée du réseau «Aquameriste» ou professionnel compétent du métier de l'assainissement non collectif **Dans le cas d'intervention de l'utilisateur, toutes les règles sont à respecter afin de se prémunir de risques sanitaires (voir paragraphe 7.5)

NB: La destination et le devenir des boues vidangées sont réglementés. Conformément à l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié, un vidangeur n'est pas en droit d'exercer s'il n'est pas agréé. La liste des vidangeurs agréés est disponible sur le site internet des préfectures.

À l'issue de la vidange, le vidangeur doit vous remettre un bordereau de suivi de déchets. document factuel attestant de l'entretien de votre dispositif qui vous sera demandé par le Spanc dans le cadre du contrôle de bon fonctionnement.

11.2 >>> Entretien du filtre compact **Biomeris**

Vidange de la fosse toutes eaux 11.2.1

La fosse septique toutes eaux doit être vidangée lorsque c'est nécessaire. Selon la réglementation du 7 septembre 2009 modifiée, la hauteur des boues ne doit pas dépasser 50 % de son volume utile, valeur donnée dans les tableaux des fosses en annexe A.1 à A.3. Cette hauteur peut être contrôlée en utilisant un appareil de mesure de boues de type canne à boues ou de tout autre équipement approprié. Il faut traverser la couche des flottants, la zone des clairs puis la couche des boues tout en respectant la notice d'utilisation de l'appareil de mesure.

Lors des vidanges, la fosse septique toutes eaux ne doit pas être vidée totalement. Respecter rigoureusement les étapes suivantes:

Procédure de vidanae pour les fosses septiaues toutes eaux

- Dévisser lentement le couvercle.
- Descendre le tuyau de vidange dans la fosse septique toutes eaux:
 - aspirer les flottants en priorité;
 - aspirer les boues et laisser un lit de boues de 5 cm maximum pour ensemencer).
- Nettoyer le préfiltre à l'aide d'un jet d'eau sans pression.

Remise en service de la fosse septique toutes eaux

- Remettre le préfiltre nettové.
- Compléter le niveau d'eau de la fosse septique toutes eaux jusqu'à son fil d'eau de sortie.
- Refermer le couvercle correctement.

Précaution à prendre à chaque intervention

Le camion de vidange ne doit pas s'approcher à moins de 5 m du filtre compact Biomeris.

Dévisser le couvercle lentement, sans précipitation, pour permettre l'évacuation progressive des gaz de fermentation (méthane*...)

Éloigner les enfants, durant les opérations d'ouverture, de fermeture des couvercles et les opérations de vidange... et surtout : Ne pas fumer.

*Le méthane est un gaz lourd, explosif et mortel.

Nettoyage du préfiltre 11.2.2

Les effluents prétraités passent par le préfiltre avant de sortir de la fosse septique toutes eaux. Pour l'entretien, il suffit d'ouvrir le couvercle du trou de visite et de sortir la cassette par sa poignée. La nettoyer au jet d'eau sans pression audessus du trou de visite, puis la remettre dans son emplacement. Les précautions d'intervention (cf § 7.5) devront être respectées.

Nutrifos: Entretien complémentaire 11.2.3

Nutrifos est un activateur biologique. Sa composition riche et concentrée en bactéries non pathogènes, enzymes et nutriments, favorise et entretient la biodégradation des matières organiques.

Il s'utilise pour le démarrage de la fosse septique toutes eaux ou en traitement permanent. 1 flacon par an suffit. Il est prêt à l'emploi, il suffit de verser le contenu du flacon directement dans la fosse septique toutes eaux ou simplement dans la cuvette des WC.

11.2.4 Le filtre

Le contrôle visuel consiste à :

- Vérifier que la prise d'air est opérante,
- Vérifier que l'auget bascule et que les 4 tuyaux de distribution sont bien alimentés.
- Vérifier que l'effluent prétraité ne stagne pas de façon continue à la surface du filtre,
- Vérifier que l'eau traitée s'évacue bien du filtre et qu'il ne monte pas en charge.

Nettoyer l'auget si nécessaire au jet d'eau sans pression Proscrire le nettoyage haute pression.

11.3 >>> Maintenance du filtre compact Biomeris

Une visite tous les 2 ans du filtre compact Biomeris est prévue par le contrat de maintenance. Elle est indispensable pour s'assurer d'obtenir de bonnes performances épuratoires.

11.3.1 Programme de vérification

Le technicien qui effectue l'opération de maintenance doit effectuer le contrôle des points suivants :

- Fosse septique toutes eaux: hauteur des boues, nettoyage du préfiltre
- Filtre: basculement de l'auget, distribution sur le média
- Rejet : évacuation des eaux traitées

L'intervention fera l'objet d'un rapport reprenant les constats et d'éventuelles préconisations. Il sera transmis au particulier, voire au propriétaire dans le cas d'une location.

11.3.2 La fosse septique toutes eaux

Contrôler l'état du ou des couvercles et vérifier la présence du joint d'étanchéité.

Mesurer la hauteur des boues avec la canne à boues pour déterminer la nécessité ou non de déclencher une vidange. Nettoyer le préfiltre.

11.3.3 Le filtre

État général

- Contrôler l'état des couvercles et vérifier la présence du joint d'étanchéité
- Vérifier que la prise d'air est opérante
- Injecter de l'eau en amont de la fosse septique toutes eaux et:
- vérifier l'écoulement des eaux prétraitées de la fosse septique toutes eaux vers le filtre,
- constater le basculement de l'auget.
- Nettoyer l'auget au jet d'eau sans pression en enlevant le biofilm qui a pu se développer sur sa surface mouillée.
- Contrôler la répartition des effluents après basculement de l'auget.
- Vérifier que les 4 tuyaux de distribution et leurs points d'injection sont bien alimentés.
- Vérifier que les points d'injection sont opérants.
- Vérifier la percolation des effluents prétraités.
- Tous les 3 ans, selon besoin, ratisser la surface du média au point d'alimentation, c'est à dire à l'endroit où l'effluent se déverse.

Le milieu filtrant

Le milieu filtrant est constitué de grains minéraux particulièrement adaptés au traitement des eaux usées domestiques.

Ces grains ont la particularité de générer une grande porosité d'ensemble et disposent d'une importante microporosité. Cette grande surface d'échange et d'absorption facilite les échanges et permet la fixation des bactéries épuratrices. Le développement des micro-organismes (bactéries, protozoaires), vont absorber les matières polluantes piégées pour obtenir principalement de l'eau et du gaz carbonique. Si les conditions d'utilisation du filtre sont respectées, celui-ci trouvera un état d'équilibre lui permettant de remplir sa fonction de traitement dans la durée, estimée à plus de 15 ans.

- Vérifier l'état du média filtrant.

Si nécessaire, le milieu filtrant est à remettre à neuf en partie ou en totalité (cas du colmatage) selon l'utilisation. L'usage intermittent et la sous-charge peuvent prolonger son usage, la surcharge (capacité nominale dépassée) ou un dysfonctionnement le réduire. Cette intervention depuis les ouvertures, sans incidence sur l'environnement paysager, permet de reconduire la garantie de performances. Le milieu filtrant usagé est pompé par un vidangeur agréé et transporté vers un centre de compostage ou un centre de déchets en respectant les règlements en vigueur

11.3.5 Vidange

- La fosse septique toutes eaux doit être vidangée par un vidangeur agréé lorsque les boues atteignent 50 % de son volume utile (Voir § 11.2.1).

11.4 >> Dysfonctionnements

Il est nécessaire d'identifier les dysfonctionnements possibles et de contacter au plus tôt l'entreprise de maintenance.

Dysfonctionnements constatés sur la station	Causes, actions correctives*
Dégagements d'odeurs à l'extérieur de l'habitation	 Vérifier la ventilation secondaire. Vérifier l'étanchéité des raccords de canalisation et des tampons de visite.
Dégagements d'odeurs à l'intérieur de l'habitation	 - Vérifier les siphons (présence et en eau) - Contrôler que la ventilation primaire fonctionne bien.
Matière non liquéfiée, colmatage de la fosse septique toutes eaux	 Défaut d'entretien ou sous dimensionnement des appareils. Voir également s'il n'y a pas eu de rejet de produits nocifs en grande quantité (Cf. chapitre suivant).
Matières entraînées hors de la fosse septique toutes eaux sans dégradation	 La capacité de la fosse septique toutes eaux est insuffisante pour une utilisation permanente. La fosse septique toutes eaux n'a pas été vidangée depuis longtemps. La fosse septique toutes eaux reçoit des eaux pluviales ou parasites.
Des éléments flottants arrivent dans le filtre	 - Vérifier que le préfiltre de la fosse septique toutes eaux soit bien en position. - Vérifier qu'il n'arrive pas de fortes surcharges hydrauliques (eaux pluviales parasites, nombre d'habitants plus important).
L'effluent prétraité ne s'infiltre plus à travers le média et génère une lame d'eau permanente à la surface du média	- Contacter un professionnel compétent.
Le niveau d'eau dans le filtre est anormalement haut	 Si rejet en milieu superficiel vérifier que le tuyau n'est pas bouché. Si un poste est installé, vérifier le bon fonctionnement de la pompe et son rejet. Si rejet par infiltration: analyser son dimensionnement avec prise en compte de la pluviométrie. * réalisées par un technicien Sebico, entreprise qualifiée du réseau «Aquameriste», ou professionnel compétent du métier de l'assainissement non collectif.

12 Contrat de maintenance

Sebico garantit le bon fonctionnement du filtre compact Biomeris sous réserve d'une installation, d'un entretien et d'une maintenance conformes aux prescriptions du guide. Une visite de maintenance tous les 2 ans est indispensable. Sebico, une entreprise qualifiée du réseau «Aquameriste» ou un professionnel de l'assainissement non collectif compétent propose dans son contrat:

- Le déplacement d'un technicien spécialisé à l'échelle du territoire de la France Métropolitaine, hors Corse,
- le contrôle des paramètres de fonctionnement du filtre compact Biomeris,
- la vérification de l'état des pièces mécaniques.

Cette visite tous les 2 ans est facturée conformément au contrat signé entre Sebico ou le professionnel compétent et le propriétaire.

Toute autre intervention ou opération supplémentaire est facturée au prorata du temps de main-d'œuvre supplémentaire fourni, des moyens techniques déployés et du matériel neuf installé.

13 Service après-vente - Remplacement des composants

Tous les éléments en polyéthylène sont fabriqués par la société SEBICO. Les pièces de rechange sont à disposition ou à commander chez les distributeurs SEBICO.

La liste des distributeurs est disponible sur notre site internet :

www.sebico.fr

ou auprès de notre service SAV Groupe Sebico Route de Toulouse 47 550 BOE sav@sebico.com

La fréquence de dysfonctionnement de ces pièces ne peut être prévue. Elle est fonction de l'entretien et de l'utilisation du filtre compact Biomeris. En contrepartie, la fréquence de renouvellement préventif en condition normale d'utilisation est indiquée dans le tableau ci-après. Pour le remplacement des pièces, le propriétaire de l'installation doit se rapprocher de l'installateur ou d'un spécialiste.

Le délai moyen d'approvisionnement des pièces est de 2 jours ouvrés à réception de la commande écrite.

Le délai moyen d'approvisionnement du média filtrant est de 5 jours ouvrés à réception de la commande écrite.

Protection contre la corrosion: visserie en inox de classe A2.

Libellé	Référence	Matériau	Fréquence de renouvellement (ans)
Préfiltre / fosse septique toutes eaux	PK7N, PK71, PK7, PK7G	PEHD	> 15
Système auget basculant	EBA040	PEHD	15
Tuyau de distribution	LEB4EH, LEB5EH, LEB6EH	PVC	20
Visseries et tiges filetées	-	inox / composites	20
Média filtrant	BIOPROP	minéral	> 15

14 >>> Destination et devenir des boues

Les boues produites par le filtre compact Biomeris sont dans la fosse septique toutes eaux. Elles seront vidangées dès qu'elles occuperont 50% du volume de la fosse septique toutes eaux, valeur donnée dans les tableaux des fosses en annexe A.1 à A.3. (Cf. procédure de vidange §11.2.1)

La destination et le devenir de ces boues sont réglementés. Conformément à l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié, l'élimination des boues est réalisée par une personne disposant d'un agrément délivré par la préfecture. Elle remettra un bordereau de suivi de déchets après son intervention.

À titre indicatif, selon les tests réalisés en laboratoire notifié, la production annuelle de boues du filtre compact Biomeris est estimée dans le tableau suivant :

Filtre compact Biomeris	Nombre d'équivalents habitants	Charge hydraulique annuelle (m³)	Production annuelle de boues (m³)	Périodicité de vidange théorique
5EH	5	274	0,82	26 mois

Fréquence de vidange théorique à charge nominale en nombre de mois

Volume fosse septique	Volume de boues maxi	4 EH	5 EH	6 EH	8 EH	10 EH	12 EH	15 EH	18 EH	20 EH
toutes eaux (en litres)	autorisé (en litres)									
3000	1500	42	26	20						
4000	2000			30	19					
5000	2500					19				
6000	3000						19			
7000	3500							17		
10000	5000								23	19

Nota: comme le taux d'occupation réel de l'habitation est plus souvent inférieur à la capacité nominale installée, et que les boues piégées entrent en digestion anaérobie au bout de 10 à 12 mois, la production de boues mesurée sera généralement plus faible et nécessitera moins de vidanges.

15 > Procédure d'élimination des pièces défectueuses

Remarque:

L'ensemble de ces déchets est la propriété du détenteur de l'installation (article premier de la Directive 2006/12/CE) qui peut être un particulier, une société ou une collectivité. Le détenteur ne peut donc pas être ni une entreprise fabricant les produits d'assainissement installés ni l'entrepreneur réalisant les travaux.

Cette procédure s'appuie sur les textes réglementaires suivants:

- Code de l'Environnement
- Directive 2006/12/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2006 relative aux déchets
- Décret n° 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets
- Arrêté du 15 mars 2006 fixant la liste des types de déchets inertes admissibles dans des installations de stockage de déchets inertes

Lors du démontage de l'installation ou du remplacement de pièces détachées, les éléments qui ne sont pas réutilisés doivent être éliminés. Nous recommandons de les apporter en déchetterie.

les tuyaux PVC ou autres polymères doivent être conditionnés dans des sacs et entreposés séparément du reste des matériaux à l'écart de l'installation et peuvent être recyclés.

Les pièces mécaniques et électriques peuvent emprunter la filière d'élimination des objets encombrants ou la dépose en déchetterie.

Le média filtrant peut emprunter la filière de valorisation

des déchets de curage, la filière de compostage ou la mise en décharge contrôlée.

Les matières plastiques polyéthylène peuvent emprunter la filière d'élimination des objets encombrants, la dépose en déchetterie ou un circuit de recyclage.

Il n'y a pas un modèle définissant les voies de traitement des déchets produits car chaque département est couvert par un plan départemental ou interdépartemental d'élimination des déchets ménagers et autres déchets en application de l'article L 541-14 du Code de l'Environnement (Titre IV Chapitre 1).

Synthèse des coûts de l'installation sur 15 ans (Coûts TTC, TVA à 20%)

Ce tableau est une estimation de coûts du fait de la chaîne des intervenants, installateurs et des particularités propre à chaque région.

	Filtre compact								
Descriptifs / Modèles	Biomeris 4 EH	Biomeris 5 EH	Biomeris 6 EH	Biomeris 8 EH	Biomeris 10 EH	Biomeris 12 EH	Biomeris 15 EH	Biomeris 18 EH	Biomeris 20 EH
Investissement	5300	5400	5600	10000	10200	10600	14600	15200	23200
Maintenance: renouvellement des composants									
Entretien									
Simulation des coûts sans contrat d'entretien	50	50	50	100	100	100	150	150	200
Simulation des coûts avec contrat d'entretien tous les 2 ans*	1125	1125	1125	1725	1725	1725	1725	1725	1725
Vidange des boues	807	1304	1696	2069	2353	2637	3265	3118	3774
Total (€TTC) sans contrat	6157	6754	7346	12169	12653	13337	18015	18468	27174
Total (€TTC) avec contrat	7282	7879	8421	13794	14278	14962	19590	20043	28699

- Le coût d'investissement est établi sans connexion en amont et aval sur une estimation de travail de 1 jour nécessaire à l'installation. Il comprend également le terrassement, la mise en œuvre, les fournitures des composants et matériaux.
- Les coûts de vidange correspondent à une vidange lorsque le volume de boues atteint 50 %, du volume utile de la fosse septique toutes eaux: estimée à partir de l'essai de performance épuratoire.

17 > Analyse du recyclage des pièces du système

	Durée de vie (approximative)	Filière de recyclage
Cuve	30 ans	Centre de recyclage des polyéthylènes et du béton
Eléments et composants mécaniques	15 ans	Centre de collecte pour PVC et autres polymères
Canalisations, raccords, plastiques	20 ans	Centre de recyclage pour PVC, et autres polymères
Visserie	20 ans	Centre de recyclage des métaux
Média filtrant	> 15 ans	Centre de recyclage des déchets de curage, centre de compostage

^{*} Le contrat d'entretien, prévu en base tous les 2 ans, peut être espacé dans le temps si le particulier assure lui-même un contrôle régulier de bon fonctionnement.

18 **Contrôle et traçabilité**

Le contrôle de production en usine est réalisé selon les exigences NF EN 12566-3 + A2 : d'août 2013. Les filtres compacts Biomeris ont un numéro de série et d'identification du modèle visible en dévissant le couvercle. À ce numéro de série est attaché un ensemble d'informations : date de fabrication, référence du produit. Des contrôles qualitatifs et quantitatifs sur ses composants et en fabrication sont réalisés pour s'assurer de la conformité des produits au départ de l'usine.

19 >> Limites d'emploi

Important

les eaux de pluie ne peuvent pas se déverser dans le filtre compact Biomeris. Ce dernier est destiné à traiter uniquement les effluents à usages domestiques. Le filtre compact Biomeris est dimensionné pour les besoins moyens des utilisateurs. Il est interdit d'y déverser d'autres effluents que les eaux usées domestiques.

Il est interdit:

- d'utiliser un nettoyeur automatique pour toilettes,
- de rejeter dans les canalisations l'eau de rétrolavage («back wash») d'un adoucisseur d'eau,
- d'utiliser un broyeur d'aliments ou une pompe broyeuse placée en amont des appareils de prétraitement
- de recouvrir ou d'enterrer les couvercles des appareils,
- de planter des arbres ou grandes plantations à moins de 3 mètres des appareils sans mesure anti-racinaire,
- de relier un tuyau de drainage des eaux de ruissellement ou une gouttière de toiture à votre filière d'assainissement non collectif,
- de relier le tuyau de vidange de la piscine à votre filière d'assainissement non collectif,
- de connecter tous siphons de sol,
- de rejeter les eaux usées traitées par la microstation dans un puisard, puits perdu, puits désaffecté, cavité naturelle ou artificielle profonde.

Les performances épuratoires du filtre compact Biomeris seraient affectées en cas de rejets dans les canalisations d'amenée des effluents, de produits suivants:

- Huiles, graisses (moteur, friture...)
- Cires et résines,
- Peintures et solvants,
- Produits pétroliers,
- Pesticides de tous types,
- Tous produits toxiques,
- Les eaux de piscines,
- Tout objet difficilement dégradable (mégots de cigarettes, serviettes hygiéniques, tampons, préservatifs, cendres, déchets ménagers, chiffons, emballages, etc.),
- Eaux de condensation des conduites d'évacuation de gaz de chaudières basse et moyenne température, des climatiseurs, etc.

20 Saranties du filtre compact Biomeris

20.1 >>> Garantie du niveau de performances

Le filtre compact Biomeris est dimensionné initialement selon les informations fournies. La garantie sur le niveau de performance épuratoire demandé, à savoir les seuils de rejet exigés sur les paramètres physico-chimiques des effluents rejetés est valable tant que ces informations restent inchangées et sous condition d'assurer un service d'entretien et de maintenance.

20.2 >>> Garantie du produit

Nous garantissons le filtre compact Biomeris contre tout vice caché à compter de la date de livraison. Le filtre compact Biomeris est couvert pendant 10 ans par notre Police responsabilité décennale. Cette garantie se limite au remplacement de la pièce reconnue défectueuse. Toute pièce reconnue défectueuse par nos services, doit être tenue à notre disposition.

Cette garantie deviendrait caduque dans les cas suivants:

- Non respect des exigences réglementaires en matière de fréquence de vidange;
- Installation du filtre compact Biomeris en présence de nappe phréatique à un niveau supérieur au fil d'eau d'entrée du filtre. (voir schéma § 4.1);
- Mise en évidence d'une surcharge hydraulique ou organique non déclarée (raccordement sauvage, fromagerie fermière, installations particulières etc.);
- Utilisation de produits chimiques toxiques (solvants, pesticides etc.);
- Non respect par l'installateur, le propriétaire et/ou l'utilisateur des consignes de pose, des prescriptions d'utilisation et d'entretien dans ce Guide d'Utilisation et consignes apposées sur nos produits;

- Non respect par l'installateur, le propriétaire et/ou l'utilisateur des prescriptions des chapitres 8.3 et 8.4 de la norme NF DTU 64.1 (août 2013), ainsi que des normes et réglementation évoquées au chapitre 6;
- Modification des appareils (perçage des corps polyéthylène...);
- Utilisation des appareils et des accessoires pour un usage autre que celui initialement prévu par Sebico;
- Phénomènes naturels (atmosphériques, géologiques, explosion ou dynamitage...) indépendants de notre volonté.

Nos appareils et accessoires doivent être transportés, stockés et manipulés dans des conditions telles qu'ils soient à l'abri d'actions, notamment mécaniques, susceptibles de provoquer des détériorations.

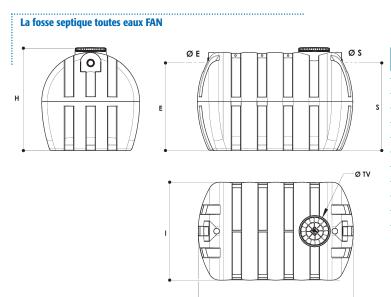
21 **Limite de responsabilité**

La responsabilité de la société SEBICO, fabricant, ne s'applique que lorsque l'ensemble des prescriptions décrites dans le présent document est respecté.

ANNEXE A

A.1 >> Schémas et dimensions des composants du filtre compact Biomeris

Tout terrain avec ou sans nappe phréatique



La hauteur en cm de remblai au-dessus de la fosse septique toutes eaux FAN est de 50 cm au maximum

référence	volume utile	Poids	L	- 1	Н	Ø E/S	Е	S	Ø TV	Nbre TV	Hauteur en cm
	(litres)	(kg)	(m)	(m)	(m)	(mm)	(m)	(m)	(mm)		= 50% vol.
30FI	3000	135	2 5 5	1 27	1 47	100	1.70	1 27	400	1	63
30FI	3000	133	2,55	1,23	1,47	100	1,30	1,27	400	ı	65
40FI	4000	185	2,65	1,50	1,57	100	1,41	1,36	400	1	65
50FI	5000	230	2,80	1,75	1,69	100	1,47	1,43	400	1	71
60FI	6000	270	3,30	1,75	1,76	160	1,52	1,45	600	2	72
70FI	7000	325	3,24	1,88	1,88	160	1,63	1,58	600	2	77
100FI	10000	505	4,16	2,00	2,00	160	1,78	1,75	600	2	82
30FI_	3000	135	2,55	1,23	1,47	100	1,30	1,27	400	1	63
40FI_	4000	185	2,65	1,50	1,57	100	1,41	1,36	400	1	65
50FI_	5000	230	2,80	1,75	1,69	100	1,47	1,43	400	1	71

E et S = cotes fil d'eau prises en bas de l'orifice d'entrée et de sortie

A.2 >> Schémas et dimensions des composants du filtre compact Biomeris

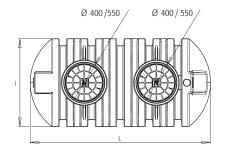
Terrain sans nappe phréatique

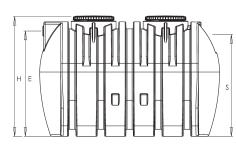
La fosse septique toutes eaux RI

La hauteur en cm de remblai au-dessus de la fosse septique toutes eaux RI est de 50 cm au maximum

référence	volume utile	Poids	L	1	Н	Ø E/S	E	S	Ø TV	Nbre TV	Hauteur en cm
	(litres)	(kg)	(m)	(m)	(m)	(mm)	(m)	(m)	(mm)		= 50% vol.
30RI	3000	134	2,45	1,20	1,63	100	1,38	1,34	400	2	67

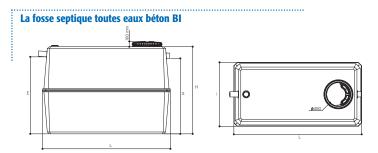
E et S = cotes fil d'eau prises en bas de l'orifice d'entrée et de sortie





ANNEXE A

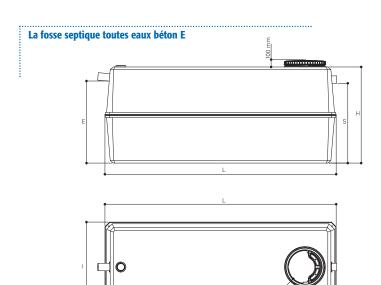
A.3 >> Schémas et dimensions des composants du filtre compact Biomeris Tout terrain avec ou sans nappe phréatique



La hauteur en cm de remblai au-dessus de la fosse septique toutes eaux BI est de 50 cm au maximum.

référence	volume utile (litres)	Poids (kg)	L (m)	(m)	H (m)	Ø E/S (mm)	E (m)	S (m)	Ø TV (mm)	Nbre TV	Hauteur en cm = 50% vol.
30BI	3000	1 540	2,40	1,20	1,65	100	1,45	1,42	400	1	68
40BI	4000	1830	2,40	1,54	1,65	100	1,45	1,42	400	1	68
50BI	5000	2280	2,45	1,64	1,89	100	1,70	1,67	400	1	82

E et S = cotes fil d'eau prises en bas de l'orifice d'entrée et de sortie



La hauteur en cm de remblai au-dessus de la fosse septique toutes eaux BI est de 50 cm au maximum.

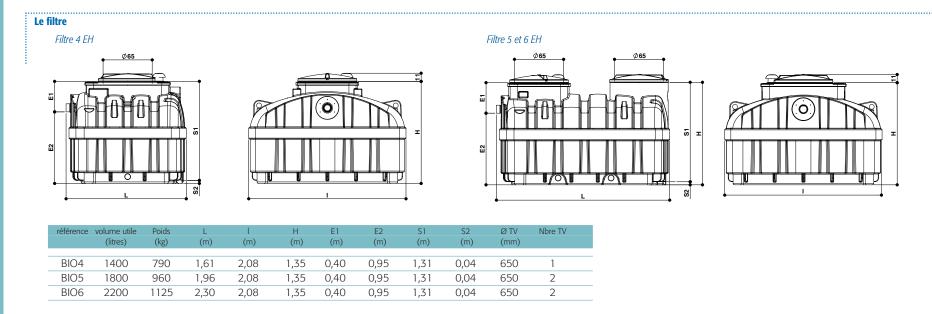
référence	volume utile (litres)	Poids (kg)	L (m)	(m)	H (m)	Ø E/S (mm)	E (m)	S (m)	Ø TV (mm)	Nbre TV	Hauteur en cm = 50% vol.
3000E	3000	1600	3,10	1,20	1,30	100	1,10	1,05	400	1	50
4000E	4000	1900	3,10	1,20	1,60	100	1,40	1,35	400	1	68
5000E	5000	2500	3,10	1,50	1,60	100	1,40	1,35	400	1	68

E et S = cotes fil d'eau prises en bas de l'orifice d'entrée et de sortie

ANNEXE A

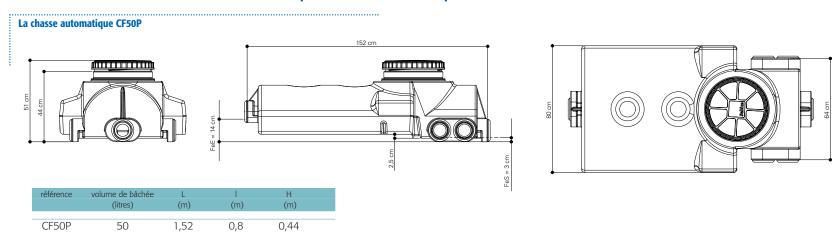
A.4 >>> Schémas et dimensions du filtre

Tout terrain avec ou sans nappe phréatique



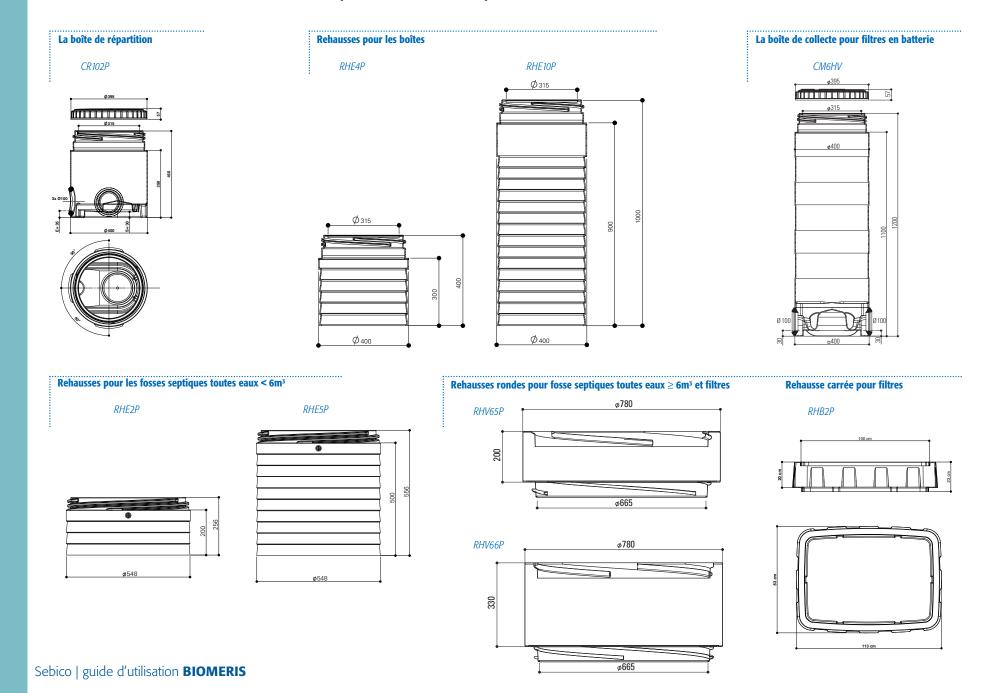
E et S = cotes fil d'eau prises en bas de l'orifice d'entrée et de sortie

A.5 >> Schémas et dimensions des composants du filtre compact Biomeris



>> ANNEXE A

A.6 >> Schémas et dimensions des composants du filtre compact Biomeris



>> ANNEXE B

B.1 >> Synthèse des matériaux et des caractéristiques des dispositifs

ÉLÉMENT DES DISPOSITIFS		MATÉRIEL	MATÉRIAU CONSTITUTIF
Fosse toutes eaux	Cuve à un compartiment	Fabricant Sebico, gamme RI. Forme parallélépipédique	Polyéthylène (PE)
	Couvercle(s)	Couvercles de dimension Ø 550 mm	Polyéthylène (PE)
	Raccordements hydrauliques	Entrée : diffuseur-plongeur. Sortie : tube droit	Polychlorure de vinyle (PVC)
	Préfiltre	Préfiltre à cassette modèle PK7N	Polyéthylène (PE)
	Ou bien		
	Cuve à un compartiment	Fabricant Sebico, gamme Fl. Forme semi-cylindrique à axe horizontal et base parallélépipédique	Polyéthylène (PE)
	Couvercle(s)	Couvercle de dimension Ø 550 mm et Ø 780 mm	Polyéthylène (PE)
	Raccordements hydrauliques	Entrée : diffuseur-plongeur. Sortie : tube droit	Polychlorure de vinyle (PVC)
	Préfiltre	Préfiltre à cassette modèle PK71 et PK7G	Polyéthylène (PE)
	Ou bien		
	Cuve à un compartiment	Fabricant Sebico, gamme FI Forme semi-cylindrique à axe horizontal et base parallélépipédique	Polyéthylène (PE)
	Couvercle(s)	Couvercle de dimension Ø 550 mm	Polyéthylène (PE)
	Raccordements hydrauliques	Entrée : tube plongeur. Sortie : tube droit	Polyéthylène (PE)
	Préfiltre	Préfiltre à cassette modèle PK71	Polyéthylène (PE)
	Ou bien		
	Cuve à un compartiment	Fabricant Sebico, gamme BI. Forme parallélépipédique	Béton
	Couvercle(s)	Couvercle(s) de dimension Ø 550 mm	Polyéthylène (PE)
	Raccordements hydrauliques	Entrée : diffuseur-plongeur. Sortie : tube droit	Polychlorure de vinyle (PVC)
	Préfiltre	Préfiltre à cassette modèle PK71	Polychlorure de vinyle (PVC)
	Ou bien		
	Cuve à un compartiment	Fabricant Sebico, gamme E. Forme parallélépipédique	Béton
	Couvercle(s)	Couvercle(s) de dimension Ø 550 mm	Béton
	Raccordements hydrauliques	Entrée : diffuseur-plongeur. Sortie : tube droit	Polychlorure de vinyle (PVC)
	Préfiltre	Préfiltre à cassette modèle PK7	Polychlorure de vinyle (PVC)
Dispositif de répartition	Chasse à auget	Auget répartiteur à flotteur modèle CF50P	Polyéthylène (PE)
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Boîte de répartition	Modèle CR102P	Polyéthylène (PE)
	Tuyauterie	1 entrée DN 100 mm. 2 à 4 sorties DN 100 mm	Polychlorure de vinyle (PVC)
filtre	Cuve(s) à un compartiment	Forme parallélépipédique	Polyéthylène (PE)
		Couvercles de dimensions 780 mm	Polyéthylène (PE)
	Raccordements hydrauliques	Entrée : tube droit	Polychlorure de vinyle (PVC)
	, ,	Sortie: tube droit	Polychlorure de vinyle (PVC)
	Auget basculant	Modèle EBA040	Polyéthylène (PE)
	Répartiteur	Répartiteur 4 voies (alimentant les tuyaux de répartition)	Polyéthylène (PE)
	Tuyaux de répartition	Tuyaux longitudinaux DN 40 mm avec 2 orifices de 8 mm orientés à 45° vers le haut tous les 350 mm	Polychlorure de vinyle (PVC)
		Système de fixation	Polychlorure de vinyle (PVC)
	Média filtrant	BIOPROP	Silicate de calcium autoclavé
	Plancher drainant	Filet à mailles carrées	Polyéthylène (PE)
		Support	Polyéthylène (PE)
	Collecteur	Tube vertical DN 250 mm	Polyéthylène (PE)

>> ANNEXE B

B.2 >> Synthèse des matériels et des dimensions des dispositifs

	MODÈLE			GAMME B	IOMERIS MO	DÈLE 4 EH		BIOMERIS 5 EH				
	CAPACITÉ (EQUIVALENTS-HAB	ITANTS)			4 EH					5 EH		
					Ou bien					Ou bien		
Fosse toutes eaux	Cuve	Fabricant	Sebico	Sebico	Sebico	Sebico	Sebico	Sebico	Sebico	Sebico	Sebico	Sebico
		Gamme	RI	FI	FI_	BI	Е	RI	FI	FI_	BI	Е
		Modèle	30	30	30	30	3000	30	30	30	30	3000
		Volume utile (m³)	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
		Longueur (cm)	245	255	255	240	310	245	255	255	240	310
		Largeur (cm)	120	123	123	120	120	120	123	123	120	120
		Hauteur hors tout (cm)	163	147	147	165	130	163	147	147	165	130
		Hauteur entrée (cm)	138	130	130	145	110	138	130	130	145	110
		Hauteur sortie (cm)	134	127	127	142	105	134	127	127	142	105
	Raccordements entrée/sortie	Tuyaux DN (mm)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Dispositif de	Chasse à auget	Nombre			0					0		
répartition		Longueur (cm)			/					/		
		Largeur (cm)			/					/		
		Hauteur (cm)			/					/		
	Boite de répartition	Nombre			0					0		
		Diamètre (cm)			/					/		
		Hauteur (cm)			/					/		
	Raccordements entrée/sortie	Tuyaux DN (mm)			/					/		
		Nombre de voies en sortie			/					/		
Filtre	Cuve(s)	Nombre			1					1		
		Longueur par cuve (cm)			161					196		
		Largeur par cuve (cm)			208					208		
		Hauteur hors tout (cm)			135					135		
		Hauteur entrée (cm)			95					95		
		Hauteur sortie (cm)			4					4		
	Raccordements entrée/sortie	Tuyaux DN (mm)			100					100		
	Auget basculant	Longueur (cm)			73					73		
		Largeur (cm)			38					38		
		Hauteur (cm)			10					10		
	Tuyaux de répartition	Nombre			4					4		
		Longueur (cm)			125					155		
	Média filtrant	Surface de filtration (m²)			2,66					3,38		
		Longueur de filtration (cm)			140					175		
		Largeur de filtration (cm)			200					200		
		Hauteur de filtration (cm)			52					52		

ANNEXE B

B.3 >> Synthèse des matériels et des dimensions des dispositifs

	MODÈLE					GAMME B	IOMERIS MO	DÈLE 6 EH					
	CAPACITÉ (EQUIVALENTS-HAB	ITANTS)					6 EH						
							Ou bien						
Fosse toutes eaux	Cuve	Fabricant	Sebico	Sebico	Sebico	Sebico	Sebico	Sebico	Sebico	Sebico	Sebico		
		Gamme	RI	FI	FI_	BI	Е	FI	FI_	BI	Е		
		Modèle	30	30	30	30	3000	40	40	40	4000		
		Volume utile (m³)	3	3	3	3	3	4	4	4	4		
		Longueur (cm)	245	255	255	240	310	265	265	240	310		
		Largeur (cm)	120	123	123	120	120	150	150	154	120		
		Hauteur hors tout (cm)	163	147	147	165	130	157	157	165	160		
		Hauteur entrée (cm)	138	130	130	145	110	141	141	145	140		
		Hauteur sortie (cm)	134	127	127	142	105	136	136	142	135		
	Raccordements entrée/sortie	Tuyaux DN (mm)	100	100	100	100	100	100	100	100	100		
Dispositif de	Chasse à auget	Nombre		•			0		•				
répartition		Longueur (cm)					/						
		Largeur (cm)					/						
В		Hauteur (cm)					/						
	Bone de reparation	Nombre	0										
		Diamètre (cm)					/						
		Hauteur (cm)					/						
	Raccordements entrée/sortie	Tuyaux DN (mm)					/						
		Nombre de voies en sortie	e /										
Filtre	Cuve(s)	Nombre					1						
		Longueur par cuve (cm)					230						
		Largeur par cuve (cm)					208						
		Hauteur hors tout (cm)					135						
		Hauteur entrée (cm)					95						
		Hauteur sortie (cm)					4						
	Raccordements entrée/sortie	Tuyaux DN (mm)					100						
	Auget basculant	Longueur (cm)					73						
		Largeur (cm)					38						
		Hauteur (cm)					10						
	Tuyaux de répartition	Nombre					4						
		Longueur (cm)					190						
	Média filtrant	Surface de filtration (m²)					4,10						
		Longueur de filtration (cm)											
		Largeur de filtration (cm)					200						
		Hauteur de filtration (cm)					52						

>> ANNEXE B

B.4 >> Synthèse des matériels et des dimensions des dispositifs

	MODÈLE		GAI	име віомен	RIS MODÈLE	в ЕН	GAMME BIOMERIS MODÈLE 10 EH				
	CAPACITÉ (EQUIVALENTS-HAB	ITANTS)		8	EH			10	EH		
				Ou	bien			Ou	bien		
Fosse toutes eaux	Cuve	Fabricant	Sebico	Sebico	Sebico	Sebico	Sebico	Sebico	Sebico	Sebico	
		Gamme	FI	FI_	BI	Е	FI	FI_	BI	E	
		Modèle	40	40	40	4000	50	50	50	5000	
		Volume utile (m³)	4	4	4	4	5	5	5	5	
		Longueur (cm)	265	265	240	310	280	280	245	310	
		Largeur (cm)	150	150	154	120	175	175	164	150	
		Hauteur hors tout (cm)	157	157	165	160	169	169	189	160	
		Hauteur entrée (cm)	141	141	145	140	147	147	170	140	
		Hauteur sortie (cm)	136	136	142	135	143	143	167	135	
	Raccordements entrée/sortie	Tuyaux DN (mm)	100	100	100	100	100	100	100	100	
Dispositif de	Chasse à auget	Nombre			1				1		
répartition		Longueur (cm)		1.	52			15	52		
•		Largeur (cm)		8	30			8	30		
		Hauteur (cm)		4	14			4	14		
				Ou	bien			Ou	bien		
	Boîte de répartition	Nombre			1			1			
		Diamètre (cm)		4	10			4	10		
		Hauteur (cm)		4	! 5			4	1 5		
	Raccordements entrée/sortie	Tuyaux DN (mm)		10	00			10	00		
	,	Nombre de voies en sortie			2				2		
Filtre	Cuve(s)	Nombre			2			:	2		
		Longueur par cuve (cm)		1	61			19	96		
		Largeur par cuve (cm)		2	08			20	08		
		Hauteur hors tout (cm)		1.	35			13	35		
		Hauteur entrée (cm)		ç	95			g	95		
		Hauteur sortie (cm)			4				4		
	Raccordements entrée/sortie	Tuyaux DN (mm)		10	00			10	00		
	Auget basculant	Longueur (cm)		7	' 3			7	73		
		Largeur (cm)		7	58			3	58		
		Hauteur (cm)		1	0			1	10		
	Tuyaux de répartition	Nombre		2	x 4			2	x 4		
		Longueur (cm)		1:	25			15	55		
	Média filtrant	Surface de filtration (m ²)		2 x	2,66			2 x	3,38		
		Longueur de filtration (cm)			40		175				
		Largeur de filtration (cm)		2	00		200				
		Hauteur de filtration (cm)			52				52		

ANNEXE B

B.5 >> Synthèse des matériels et des dimensions des dispositifs

	MODÈLE		GAMME BIOMERIS MODÈLE 12 EH	GAMME BIOMERIS MODÈLE 15 EH	GAMME BIOMERIS MODÈLE 18 EH	GAMME BIOMERIS MODÈLE 20 EH
	CAPACITÉ (EQUIVALENTS-HAB	ITANTS)	12 EH	15 EH	18 EH	20 EH
Fosse toutes eaux	Cuve	Fabricant	Sebico	Sebico	Sebico	Sebico
		Gamme	FI	FI	FI	FI
		Modèle	60	70	100	100
		Volume utile (m³)	6	7	10	10
		Longueur (cm)	330	324	416	416
		Largeur (cm)	175	188	200	200
		Hauteur hors tout (cm)	176	188	200	200
		Hauteur entrée (cm)	152	163	178	178
		Hauteur sortie (cm)	145	158	175	175
	Raccordements entrée/sortie	Tuyaux DN (mm)	160	160	160	160
Dispositif de	Chasse à auget	Nombre	1	1	1	1
répartition		Longueur (cm)	152	152	152	152
		Largeur (cm)	80	80	80	80
		Hauteur (cm)	44	44	44	44
			Ou bien			
	Boîte de répartition	Nombre	1	0	0	0
		Diamètre (cm)	40	/	/	/
		Hauteur (cm)	45	/	/	/
	Raccordements entrée/sortie	Tuyaux DN (mm)	100	100	100	100
		Nombre de voies en sortie	2	3	3	4
Filtre	Cuve(s)	Nombre	2	3	3	4
		Longueur par cuve (cm)	230	196	230	196
		Largeur par cuve (cm)	208	208	208	208
		Hauteur hors tout (cm)	135	135	135	135
		Hauteur entrée (cm)	95	95	95	95
		Hauteur sortie (cm)	4	4	4	4
	Raccordements entrée/sortie	Tuyaux DN (mm)	100	100	100	100
	Auget basculant	Longueur (cm)	73	73	73	73
		Largeur (cm)	38	38	38	38
		Hauteur (cm)	10	10	10	10
	Tuyaux de répartition	Nombre	2 x 4	3 x 4	3 x 4	4 x 4
		Longueur (cm)	190	155	190	155
	Média filtrant	Surface de filtration (m ²)	2 x 4,1	3 x 3,38	3 x 4,1	4 x 3,38
		Longueur de filtration (cm)	210	175	210	175
		Largeur de filtration (cm)	200	200	200	200
		Hauteur de filtration (cm)	52	52	52	52

22 >> Carnet d'entretien – À compléter comme prévu par la réglementation.

Date	Opérations effectuées (entretien, maintenance, vidange)	Composants vérifiés (préfiltre, auget, répartiteur, média)	Observations	Intervenant (nom, raison sociale)	Cachet et signature

>>> Carnet d'entretien

Date	Opérations effectuées (entretien, maintenance, vidange)	Composants vérifiés (préfiltre, auget, répartiteur, média…)	Observations	Intervenant (nom, raison sociale)	Cachet et signature

